

Association
L.A.P.A.G.E.



PROJET
PEDAGOGIQUE
ANNUEL
2019-2020

ACCUEILS
PERI ET EXTRA SCOLAIRE
3-11 ANS

Maison de l'Enfance René Chojnacki
35, rue Delforge 59580 ANICHE
☎ 09.64.04.96.81. 📠 03.27.91.10.06.
Email : association.lapage.aniche@gmail.com



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	P. 3
I. CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT	P. 4
A. LE PUBLIC	
B. PERIODES ET HORAIRES	
C. REGLEMENT INTERIEUR	
II. OBJECTIFS SPECIFIQUES AUX ACCUEILS.....	P. 5 à 6
A. PERISCOLAIRE	
B. EXTRASCOLAIRE	
III. MOYENS	P. 7 à 11
A. HUMAINS	
B. LIEUX – CARACTERISTIQUES DES LOCAUX UTILISES	
C. PROGRAMME D’ACTIVITES	
D. RESPONSABILITES ET ROLE DES ANIMATEURS DANS LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE TYPE	
IV. MODALITES D’EVALUATION DE L’ACCUEIL	P. 12
A. LES REUNIONS D’EQUIPE	
B. L’EVALUATION DU SEJOUR	
ANNEXES.....	P. 13 à 15

INTRODUCTION

L'A.L.S.H. est une structure habilitée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale.

Il est donc soumis à la réglementation des accueils de loisirs (encadrement, activités, sorties...). Cette habilitation est renouvelée chaque année après examen de la conformité de la structure.

Les accueils de loisirs péri et extrascolaires, lieux où les parents laissent sereinement leurs enfants, apprendre, s'épanouir, se retrouver entre eux, découvrir des activités, offrent détente, rêve et échange de savoirs.

C'est un lieu de partage, de repères avec un cadre et des règles définis et identiques pour tous.

Nos accueils de loisirs, espace de vie par définition, sont amenés à évoluer au gré des besoins des enfants. Ils offrent la possibilité de s'approprier un environnement dans un contexte différent et complémentaire du milieu scolaire et familial.

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités et ses principes. Il définit le sens de ses actions et fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Rédigé d'après nos axes de travail, ce projet pédagogique décrit les objectifs spécifiques aux accueils, en lien avec le projet éducatif.

Dans une perspective de cohérence éducative, il mobilisera l'ensemble de l'équipe sur une déclinaison globale de nos actions et une harmonisation des pratiques.

L'équipe d'animation construira ainsi la démarche de coéducation en relation avec les familles et les structures de proximité.

I. CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT

A. LE PUBLIC

- **Les enfants de 3 à 5 ans** ont des besoins psychologiques particuliers. Ils développent entre autres leur confiance et leur autonomie.
- **Les enfants de 6 à 11 ans**, de nouvelles contraintes s'imposent : le partage, l'attention, les règles... C'est l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, ils peuvent comprendre des choses abstraites. Ils sont plein d'énergie et font preuve de curiosité.

Mesures envisagées pour les mineurs atteints de handicap :

La structure est en capacité d'accueillir des enfants en situation de handicap, (autisme, trisomie, troubles du comportement...).

Avant le séjour, une visite de la structure sera réalisée et un échange entre le directeur de centre et la famille fixera au préalable les modalités d'accueil, en prenant en compte la spécificité et les demandes des parents pour leur enfant en situation de handicap.

Le directeur informera les encadrants sur les modalités personnalisées de cet accueil définies avec les parents pour que l'équipe puisse mettre en exergue les capacités relationnelles, d'autonomie et les centres d'intérêt de l'enfant. En cas de nécessité, un animateur supplémentaire renforcera l'équipe.

B. PERIODE ET HORAIRES

Périodes	Nombre de jours d'ouverture	Amplitude d'ouverture	Effectif prévisionnel	
			3-5 ans	6-11 ans
<u>Périscolaire : Mercredi</u> Du 4 septembre 2019 au 1 ^{er} juillet 2020	36 jours	De 8h à 18h	32	48
<u>Extrascolaire : Petites vacances</u> Toussaint : du 21 octobre au 31 octobre 2019 Noël : du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 Hiver : du 17 février au 28 février 2020 Printemps : du 14 avril au 24 avril 2020	9 jours 8 jours 10 jours 9 jours	Du lundi au vendredi de 8h à 18h	32 à 40	36 à 48
<u>Extrascolaire : Grandes vacances*</u> Juillet : du 6 juillet au 31 juillet 2020 Août : du 3 août au 28 août 2020	19 jours 20 jours	Du lundi au vendredi de 10h à 18h*	32 à 40	36 à 48

* Possibilité d'une garderie de 8h à 10h.

C. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur établit les règles de fonctionnement de l'accueil de loisirs et, au-delà des enfants, fixe les droits et devoirs des familles.

II. OBJECTIFS SPECIFIQUES AUX ACCUEILS

A. PERISCOLAIRE

Le PEDT s'inscrit dans une démarche de coéducation, avec la volonté de coordonner toutes les actions éducatives mises en œuvre sur la commune. Il cherche non seulement à donner des objectifs communs, dans le but d'une cohésion au sein de la collectivité et d'une cohérence entre les acteurs éducatifs (écoles, centre de loisirs, services municipaux, associations...) mais aussi à définir des objectifs prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre de temps d'activités éducatives. Le contenu des temps périscolaires doit satisfaire les objectifs suivants :

- Développer l'iminaire, la créativité, susciter la curiosité et l'envie
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, la construction de relations avec l'autre au-delà des différences
- Favoriser les actions de coopération, de solidarité et d'entraide
- Favoriser la participation active des enfants
- Développer l'esprit critique, le positionnement personnel
- Positionner les actions dans le développement durable

L'équipe pédagogique, cette année, axe son travail sur les objectifs suivants :

- **Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant**
 - o Respecter le rythme de chacun
 - o Développer progressivement son autonomie
 - o Aménager des espaces selon les besoins et envies des enfants
- **Développer l'éveil culturel et artistique**
 - o Faire découvrir les différentes formes d'expression artistiques : arts plastiques, cinéma, livres, musique, danse, ...
 - o S'enrichir du patrimoine et des musées de proximité
 - o Proposer des activités autour du livre
 - o Valoriser les réalisations des enfants (expositions, décoration des lieux)
 - o Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde : proposer des activités de découverte de nouvelles cultures
- **Découvrir et protéger son environnement**
 - o Proposer des activités en lien avec la nature (jardinage, jeux dans la nature...) ainsi que des sorties dans les milieux naturels aménagés de proximité
 - o Initier aux gestes d'écocitoyenneté : récupération, transformation, recyclage.

Des exemples de projets d'animation sont présentés en annexes.

B. EXTRASCOLAIRE

Les objectifs généraux et opérationnels sont définis de la manière suivante :

- **Favoriser le vivre ensemble**
 - Accueillir les enfants dans un cadre adapté et instaurer un climat de confiance
 - Apprendre à respecter l'autre et s'enrichir de la différence de chacun
 - Sensibiliser à l'entraide et à la solidarité
 - Apprendre et accepter les règles de vie au sein de la structure : le respect, la politesse, la tolérance, l'entraide et le partage

- **Responsabiliser et favoriser l'autonomie**
 - Responsabiliser les enfants afin qu'ils puissent évoluer, grandir et se construire, dans une autonomie bienveillante
 - Les impliquer dans les tâches quotidiennes : préparation du goûter, vaisselle...
 - Laisser le libre choix des activités aux enfants

- **Respecter les rythmes de la journée et organiser des animations adaptées**
 - Respecter les besoins et l'individualité de chaque enfant
 - Mettre en place un programme d'animation thématique divers et varié
 - Innover, adapter des activités pour chaque tranche d'âge
 - Prendre en compte les rythmes de vie de l'enfant : accueil échelonné matin jusque 9h30, temps calme, jeux extérieurs...
 - Permettre aux enfants de s'exprimer et considérer leur parole et leurs souhaits.

- **Favoriser les échanges avec et entre les familles**
 - Accueillir les familles dans un lieu convivial
 - Multiplier les temps de rencontres et d'échanges
 - à l'arrivée des enfants et au moment de leur départ
 - lors des après-midis familiaux et des fêtes de fin de centre
 - Populariser toutes les informations utiles aux familles : projet pédagogique, règlement intérieur, plannings d'activités, menus, ...
 - Informer sur le fonctionnement des accueils de loisirs par :
 - le journal associatif,
 - l'affichage,
 - Les nouvelles technologies de l'information : le site internet, facebook, courriel personnalisé
 - Prendre en considération l'avis des familles à travers les enquêtes de satisfaction

- **Susciter l'imaginaire, l'amusement et la créativité de l'enfant**
 - Laisser s'exprimer les enfants par le jeu sous toutes ses formes (collectif et individuel)
 - Eveiller la curiosité des enfants à travers la diversité des actions proposées,
 - Permettre à l'enfant de découvrir et de s'initier à des pratiques culturelles, artistiques et sportives...
 - Permettre à chacun d'exprimer sa créativité de façon originale dans les ateliers d'activités manuelles

III. MOYENS

A. HUMAINS

Equipe de direction

- Une directrice diplômée B.A.F.D., en cours de VAE B.P.J.E.P.S. « Loisirs Tous Publics », titulaire du P.S.C.1
- Deux adjoints diplômés : B.A.F.D. ou B.A.F.A.

Equipe technique

- Un agent de service assure l'entretien des locaux et le service de restauration.
- Deux secrétaires effectuent la gestion des inscriptions, la commande des repas...
- Deux agents techniques d'entretien contribuent à la maintenance générale du bâtiment, à la sécurité des locaux et du parc, en particulier, des aires de jeux.

Equipe d'animation

- Deux animateurs titulaires du B.P.J.E.P.S. « Loisirs Tous Publics »
- Trois animateurs diplômés B.A.F.A.
- Un animateur diplômé CAP Petite Enfance.
- Un animateur titulaire Licence S.T.A.P.S.

Pendant les vacances scolaires, des vacataires diplômés B.A.F.A. ou en cours de formation, employés en Contrat Engagement Educatif, renforceront l'équipe ou remplaceront le personnel permanent en période de congés.

L'équipe d'animation évolue en fonction des effectifs inscrits dans le strict respect de la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale relative aux normes d'encadrement.

B. LIEUX - CARACTERISTIQUES DES LOCAUX UTILISES

L'accueil de loisirs se situe Maison de l'Enfance René Chojnacki, 35 rue Delforge, 59580 ANICHE. L'aménagement des espaces de jeu au sein de la structure d'accueil a un véritable impact sur le comportement des enfants et des professionnels qui les accompagnent. Un aménagement adapté favorise l'autonomie et la libre expression créative de l'enfant et permet aux professionnels de donner du sens à l'espace pour la mise en place des activités.

Les enfants doivent se sentir sécurisés, par l'atmosphère du lieu, par la posture et l'accompagnement de l'animateur pour « vivre son centre » pleinement en relation avec les autres.

Nous avons à notre disposition :



Secteur 3-5 ans

- Une grande salle d'activité
- Un coin aménagé en espaces de jeux d'imitation
- Une bibliothèque et coin repos
- Une kitchenette
- Une infirmerie
- Des sanitaires
- Un espace de 140m²



Secteur 6-11 ans

- Trois chalets type "montagnards", implantés dans le parc
- Aux étages du bâtiment principal :
 - Des salles d'activités
 - Une bibliothèque



Equipements communs

- Un réfectoire
- Un site informatique
- Un parc boisé d'un hectare entièrement clôturé
- Deux aires de jeux
- Un jardin éducatif
- Un parking sécurisé

C. PROGRAMME D'ACTIVITES

Les activités de loisirs font parties intégrantes du processus éducatif de l'enfant. Leur mise en place tiendra compte des besoins et des envies de chacun.

Tout le matériel nécessaire aux activités programmées est à disposition des animateurs pour mener à bien leur projet : consommables, matériels sportifs, jeux pédagogiques, ludothèque de jeux individuels et collectifs...

Dans les accueils péri ou extrascolaires, il sera proposé aux enfants différents activités dans des disciplines variées :

Culture :

- Eveil musical, contes, jardinage...
- Théâtre, éveil artistique, art graphique, art plastique, sculpture, poterie
- Activités culturelles liées à l'environnement local, à l'histoire et au patrimoine

Sport :

- Psychomotricité, jeux et parcours sportifs
- Sports collectifs, sports de raquettes, de balles
- Initiative sportive spécifique

Jeux :

- De société, jeux libres, jeux collectifs
- Jeux extérieurs ou intérieurs

Loisirs de découverte :

- Activités manuelles, créatives et culinaires
- Sorties : Musée, Bois de Lewarde, Parcs des Argales à Rieulay, Anne Franck à Somain....
- Ateliers divers : gaspillage alimentaire, développement durable, écologie, code la route, sciences, techniques, maquettes...

Nous disposons de trois véhicules pour les déplacements dans les parcs de proximité et notre association est desservie par un arrêt tram ligne Aniche -Douai.

Pour les excursions d'une journée, nous faisons appel à une compagnie de transport pour un déplacement confortable et sécurisé.

La thématique annuelle : « Les plus belles enquêtes de Barnabé »

Cette année, l'inspecteur **Barnabé** s'installe dans notre accueil de loisirs pour former les enfants en futurs détectives car il a besoin d'aide pour résoudre ses enquêtes mystérieuses. Ce sera l'occasion pour les enfants de développer leur imagination, leur esprit de logique et de déduction.



Vacances de Toussaint

- Enquête sur la disparition du seigneur des couleurs et des matières. A l'occasion d'activités manuelles, les enfants découvriront couleurs, textures et développeront leurs expériences sur différentes matières (carton, argile, tissus, ..).

Vacances de Noël

- L'Enquête sur l'enlèvement du grimoire des contes et légende, privilégiera les lectures de contes. Les scénettes laisseront libre cours à leur imagination pour la réalisation d'un livre.

Vacances d'Hiver

- Suite à la disparition de ses 5 sens, l'inspecteur, dans une situation délicate, comptera sur les enfants pour les retrouver. A cette occasion, les enfants participeront à différents ateliers : l'ouïe, le goût, l'odorat, le toucher et la vue et en découvriront leurs différentes composantes.

Vacances de Printemps

- Les beaux jours reviennent, mais toujours pas de fleurs ou de bourgeons en vue... la flore et la faune ont disparu ! Heureusement pour nous, l'inspecteur présent sur les lieux aura de nouvelles missions pour les enfants afin de résoudre ce mystère. Ce sera l'occasion de partir à la recherche des premières pousses, de faire des semis et de jardiner.

Grandes vacances

- Pour clôturer l'année, notre enquêteur nous aidera à retrouver notre Maître SHAOLIN, disparu juste avant l'été. Maître du sport en tous genres, les enfants se dépenseront dans des disciplines sportives variées (football, badminton, trottinette...) et découvriront des jeux extérieurs.

D. RESPONSABILITES ET ROLE DES ANIMATEURS DANS LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE TYPE

La journée est structurée, respectueuse des rythmes individuels des enfants, leur permettant de se repérer dans le temps, l'espace...

	Déroulement	Actions et attitudes des animateurs
Accueil du matin 8h-9h	Accueil des familles. Mise en place de petits espaces calme dans une ambiance agréable.	Faciliter leur intégration au sein du groupe par une attitude avenante et sécurisante. Privilégier la lecture, les jeux de société, le dessin...
Rangement/présentation de la journée 9h-10h	Collation le mercredi exclusivement. Annonce des animations proposées.	Etre vigilant sur le rangement et l'hygiène.
Temps d'animations 10h-11h30	Début des activités. Mise en place des animations adaptées aux demandes et aux besoins des enfants (jeux intérieurs, activités manuelles, jeux de société...).	Etre imaginatif et ludique dans la présentation des animations. Avoir un langage adapté. Etre force de proposition. Adapter les activités aux besoins des enfants. Etre attentif au bien-être de chacun en accompagnant les enfants dans leurs éventuelles difficultés.
Retour au calme/hygiène 11h30-12h	Rangement, passage aux sanitaires, habillage.	Vérifier les effectifs avant le départ en cantine. Etre attentif et vigilant à l'hygiène.
Temps de repas 12h-13h	Arrivée et installation des enfants dans le calme. Effectuer le service à table.	Etre vigilant aux PAI, aux allergies. Responsabiliser l'enfant à faire seul : se servir, couper, débarrasser.
Temps d'accueil des enfants en demi-journée Activités calmes ou de repos 13h-14h	Un animateur accueillera les familles et enfants arrivant l'après-midi. Pour les 3-5 ans, accompagner les enfants au retour au calme, prélude à la sieste pour les plus petits. Les enfants 6-11 ans seront soit en temps libre dans notre parc arboré soit en activité calme : conte, musique, jeux de société....	Etre accueillant et avenant vis-à-vis de l'enfant et du parent. Proposer la lecture, les jeux de société, le dessin. Diffuser de la musique calme. Proposer des animations encadrées ou en autonomie.

Temps d'animation 14h -16h	Présentation des propositions faites aux enfants. Activités dirigées : manuelles, sportives, culturelles, ludiques, grands jeux... Utilisation des espaces extérieurs dès que le temps sera clément.	Permettre aux enfants de choisir et d'exprimer leurs envies. Proposer et encadrer les animations. Adapter les activités aux besoins et à l'âge des enfants. Etre attentif au bon déroulement, au bien-être de chacun et accompagner les enfants dans leurs éventuelles difficultés.
Retour au calme/hygiène 16h-16h30	Rangement, passage aux sanitaires, habillage.	Etre vigilant au respect et au rangement du matériel. S'assurer de l'hygiène.
Goûter et Temps d'échanges enfants/animateurs 16h30-17h	Le goûter composé (pain + fromage + fruit) respectera l'équilibre alimentaire.	Veiller à l'équilibre alimentaire des enfants. Echanger avec les enfants sur la journée.
Accueil du soir, départ des enfants 17h-18h	Activités dirigées aux lieux aménagés avec la proposition de jeux calmes. Les parents signalent le départ de leur enfant. Seules les personnes inscrites sur la fiche d'inscription sont habilitées à reprendre l'enfant. Si une autre personne est amenée à récupérer exceptionnellement un enfant, les parents doivent faire parvenir une autorisation écrite à la direction, une pièce d'identité sera demandée.	Faire un retour de la journée de l'enfant. Effectuer un rangement progressif des lieux.

La journée type pourra être modifiée en cas de sorties ou d'événements exceptionnels.

Une sortie annuelle sera, en effet, programmée le dernier mercredi du mois de juin qui pourrait dépasser les horaires habituels.

Durant les grandes vacances scolaires, une garderie sera mise en place de 8h à 10h, limitée à 24 enfants.

Des activités accessoires

Une session de camping mensuelle, en juillet et en août, sera organisée pour les enfants de 7 à 11 ans.

La ou les nuitées se déroulera (ont) sous tentes dans le parc de la structure. Les enfants bénéficieront d'un lieu de repli, sécurisé et accessible à proximité.

IV. MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCUEIL

A. LES REUNIONS D'EQUIPE

A chaque période d'accueil, le directeur anime régulièrement des réunions d'équipes pour définir l'organisation des séjours de vacances et évaluer les moyens humains et matériels pour les activités programmées.

- Une réunion préalable fixe le cadre de travail. L'équipe s'approprie ainsi le projet pédagogique et travaille sur sa déclinaison.
- Des réunions de préparation : Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les animateurs afin de coordonner le travail, discuter et élaborer les projets d'animation.
- Des réunions de régulations permettent d'ajuster le fonctionnement, d'analyser l'état d'avancement du projet et d'évaluer les activités mises en place durant la période concernée.

Régulièrement, le directeur établit le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

- Des entretiens individuels avec les animateurs : En tant que professionnels de l'animation, il nous appartient de transmettre nos compétences et d'accompagner le personnel encadrant. Le directeur s'entretient plus particulièrement avec les différents stagiaires sur leurs attentes, leurs appréhensions et leurs objectifs et les évalue comme l'ensemble du personnel selon une grille de référence commune.

B. L'EVALUATION DU SEJOUR

Elle se fera tout au long de l'année grâce à des fiches d'évaluation propre à chaque animateur. Les activités seront évaluées en fonction des objectifs fixés dans le projet.

Les parents pourront également porter à notre connaissance leurs appréciations sur le séjour en répondant aux enquêtes de satisfaction ou en complétant le cahier de liaison mis à disposition dans chaque secteur. Ces différents outils nous permettront d'approfondir notre réflexion sur les attentes des parents et d'améliorer notre accueil.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Cette vérification en continue de sa pertinence et de sa cohérence avec les valeurs éducatives définies, contribue à affiner le fonctionnement au quotidien du centre de loisirs.

Des variables spécifiques seront analysées par activité pour une évaluation fine du séjour, en l'occurrence :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Sinon, pourquoi ?
- Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Les moyens utilisés ont-ils été suffisants ?

La Nature « La famille écoresponsable »



Objectifs :

- ✚ Rendre les enfants acteurs de la préservation de l'environnement,
- ✚ Sensibiliser les enfants aux gestes quotidiens nécessaires à la préservation de l'environnement : éco-gestes, consommation responsable, etc.

La participation à des concours entre communes contribuera à cet apprentissage.

Réalisation d'un éco-geste par un dessin, une photo ou une vidéo.

Les lauréats verraient leurs contributions affichées dans les locaux communaux et distribuées dans les familles pour les sensibiliser aux gestes simples du quotidien (trier ses déchets, acheter des produits en circuit court, apprendre à décrypter les labels, etc.).

De nombreux acteurs peuvent être mobilisés : des associations d'éducation populaire, des agences de l'eau, des distributeurs d'eau, etc.

Chaque activité peut donner lieu à un déplacement, belle occasion de découvrir les bienfaits d'une nature préservée et de l'importance du comportement écoresponsable.

Une prise de conscience accrue par des activités ciblées

- Mettre en place des activités autour de l'environnement.
- Appliquer le tri sélectif au sein de l'Association.
- Proposer des activités à partir de matériaux de récupération.
- Sensibiliser les enfants à une bonne gestion de l'eau au quotidien afin d'éviter le gaspillage.
- S'approprier les bons gestes de la vie quotidienne sur le respect de l'environnement (par des sorties, des jeux et des activités).
- Participer à l'opération « Nettoyons la Nature ».
- S'initier au « jardinage » (semis, plantation, évolution, récolte) dans notre potager.
- Visiter et comprendre le fonctionnement d'une station d'épuration.

La Culture « Prix littéraire jeunes lecteurs »



Objectifs :

- ✚ Stimuler le goût de la lecture,
- ✚ Favoriser la mixité des publics, le lien entre les générations,
- ✚ Découvrir le métier d'auteur, d'illustrateur et de bibliothécaire.

Partenariats : écoles de la ville, le béguinage « Le Clos des Arums », Brouillons de Culture, auteurs, illustrateurs, Médiathèque.

Nombre de séances : tous les mercredis de l'année à partir du mois d'octobre.

Sorties : salon du livre de jeunesse Salle d'Anchin, Médiathèque de la ville, la maison de retraite la Sérénité, divers lieux propices à la lecture.

Activités : Le Prix Littéraire « Gayant Lecture » – Les animations Contes et Lectures — Le Salon du Livre Jeunesse de Douai.

Déroulement :

- Du mois d'octobre jusqu'au 11 décembre 2019 : Une bénévole de Brouillons de Culture, Mme COUCHOT Danièle présentera et contera les 12 livres de la sélection.
- Le mercredi 11 décembre, les enfants des différents accueils échangeront sur leurs lectures. A l'occasion de cette phase d'appropriation finale, ils voteront pour leur livre préféré et désigneront leur lauréat.
- Sortie au 25ème salon du livre jeunesse à Douai : les enfants dialogueront avec les auteurs et les illustrateurs invités.
- En récompense, les enfants participants au Prix Littéraire, bénéficieront de chèques cadeaux livres offerts par l'association « Brouillons de Culture ».
- Des visites régulières à la Médiathèque municipale « Norbert Ségard » permettront aux enfants d'élargir leur connaissance des œuvres des auteurs et d'en découvrir d'autres.

Des activités autour de la littérature jeunesse

- Conforter notre partenariat avec la Médiathèque municipale et « Brouillons de Culture ».
- Susciter l'envie de lire en mettant en avant le « coin bibliothèque ».
- Instituer des activités autour du conte, de la bande dessinée, etc. afin de donner le « goût de la lecture » aux enfants.
- Effectuer un prêt de livre à domicile d'une durée de 15 jours.

« Découvrons notre patrimoine »

Objectifs :

- ✚ Favoriser la découverte du patrimoine et ses richesses
- ✚ S'ouvrir à de nouveaux horizons culturels lors de sorties collectives
- ✚ Permettre l'acquisition de nouvelles références éducatives



Public : enfants de 3 à 11 ans

Sorties :

- Centre de mémoire de la verrerie d'en haut :
 - Aniche et ses verreries. De 1823 à nos jours, Aniche a compté 12 verreries. Souffleurs, étireurs, gamins... une grande histoire humaine retracée par cette exposition, très visuelle à travers de nombreux documents d'archives locales.
 - Le verre en toute transparence: soufflé, coulé, étiré, flotté... les procédés de fabrication du verre sans secret ! Au fil de l'exposition, les procédés, inventeurs et inventions d'ici et d'ailleurs, qui ont marqué l'histoire du verre à vitre...
- Les visites-explorations du centre historique minier de Lewarde.
 - 3-5 ans: Animé par un médiateur du musée, un parcours multi-sensoriel pédagogique, poétique et ludique, sensibilise les enfants au monde de la mine en évoquant les dangers, les bruits, les odeurs et les couleurs.
 - 6-11 ans: Commenté par un guide, ce parcours chronologique sur l'évolution des techniques et des conditions de travail des mineurs, le fonctionnement des machines et la projection d'images emmènent les enfants pour un voyage au cœur de la mine.
- Visite du Beffroi de Douai: Ascension et découverte du carillon du Beffroi des XIVe et XVe siècles, inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO.
- Visites et activités du musée de la Chartreuse.
Tout long de l'année, le musée propose des activités de médiation pour les publics enfants et adultes : ateliers d'arts plastiques, visites guidées, conte, etc.
- Visite centrale thermique de Bouchain, à partir de 6 ans, plusieurs ateliers sur le développement durable.
- Visite de la station d'épuration de Lewarde: Tous publics. En comprendre le fonctionnement (panneaux explicatifs, maquette interactive). La visite pédagogique pour tous publics sera suivie du visionnage du film "D'ici jaillit l'or bleu ...".